

## Antenne-relais : le bras de fer continue

Les opposants à l'installation d'un pylône devant accueillir une antenne de téléphonie mobile ont, hier, pour le deuxième jour consécutif fait barrage. Une voiture a même bloqué la voie. Les gendarmes sont intervenus.

Hier, pour leur 2<sup>e</sup> jour de mobilisation, les opposants à l'implantation d'un pylône ont à nouveau fait barrage, bloquant le chantier.

Après le "sit-in" organisé mercredi sur la route d'accès au chantier, les habitants opposés à l'implantation d'une antenne-relais ont remis ça hier n'hésitant pas à utiliser une de leurs voitures comme barrière.



### Des PV dressés.

Nous relatons dans notre édition d'hier l'action symbolique menée par une poignée d'habitants contre la construction aux abords du village d'un pylône devant accueillir une antenne de téléphonie mobile.

Inquiètes des effets supposés néfastes pour leur santé des ondes électromagnétiques de cette antenne, une quinzaine de personnes appartenant au collectif du château d'eau avaient bloqué la route d'accès du chantier.

Un "sit-in" sur la voie publique qui a nécessité l'intervention des gendarmes et valu aux manifestants d'être convoqués le soir même à la brigade de Saint-Génis où un procès-verbal leur a été dressé. Mais ni le froid ni l'attente dans les préfabriqués de la gendarmerie en travaux, ni même la menace de se voir infliger une forte amende n'ont suffi à éteindre leur détermination.

Hier matin, à l'aurore, leurs rangs avaient même grossi et ils étaient une quarantaine pour constater « l'évolution très rapide des travaux puisque le site est maintenant prêt à recevoir le béton ».



Sur cette photo, il est visible de constater que le château d'eau est proche de cette maison.

Un béton qui est arrivé dans un camion toupie en début d'après-midi et qui a dû repartir quelques heures plus tard, bloqué par une voiture stationnée partiellement sur la route : « C'est le véhicule d'un des opposants dont la maison se situe tout près de l'emplacement du futur pylône », explique une manifestante.

### Route publique ou privée ?

« Apparemment, renseignements pris auprès d'un avocat, cette route communale qui donne accès au chantier a été construite en empiétant, comme ça se faisait souvent avant, sur la propriété privée de ce riverain. Ce qui lui donnerait droit de la bloquer à condition de respecter un droit de passage suffisant pour laisser une voiture. Et c'est ce qu'il a fait ».

Une précaution et des explications qui n'ont visiblement pas convaincus les gendarmes qui ont procédé à l'enlèvement, délicat compte tenu de son positionnement, du véhicule devant l'huissier (sollicité par le propriétaire) et les caméras de France 3.



Après ceux de Villeneuve-de-la-Raho, Elne, Argelès, Palau-del-Vidre et tant d'autres communes du département, le collectif de Montesquieu adhérent de l'association Robin des toits fait front contre les antennes relais. « *On n'est pas des délinquants, on veut juste protéger nos enfants* ».

*(Article signé M.V. et J.M. Salvador)*